

CONDITIONS DE VENTE SUNPARKS

* VILLA

NETTOYAGE: QUE FAIT SUNPARKS?

À votre arrivée, votre Villa a été nettoyée et l'inventaire en a été contrôlé. Si vous avez des remarques, faites-en part à la réception le jour de votre arrivée.

NETTOYAGE: QUE DOIS-JE FAIRE?

À votre départ, assurez-vous que:

- vous avez lavé et rangé la vaisselle et les couverts;
- vous avez vidé le frigidaire et le lave-vaisselle;
- l'éclairage est éteint et les portes et fenêtres sont fermées;
- vous avez déposé les déchets ménagers dans les points de collecte du parc;
- vous avez vidé et nettoyé la cheminée et le barbecue;
- vous avez déposé les draps utilisés dans le sac rose de votre Villa;
- vous avez vérifié que le jardin est propre;
- vous avez rangé les chaises de jardin dans la remise;
- vous avez remis la carte d'entrée à la Réception.

Une ou plusieurs de ces tâches ont dû être effectuées par notre service de nettoyage? Nous vous enverrons alors une facture pour ces tâches doublée de frais d'administration supplémentaires.

PUIS-JE CHOISIR L'EMPLACEMENT DE MA VILLA DE VACANCES?

Oui. Moyennant le paiement d'un léger supplément, vous pouvez choisir l'emplacement de votre logement. Vous pouvez également grouper plusieurs villas dans la même réservation. Tous les souhaits sont bien entendu subordonnés aux disponibilités et vous pouvez les communiquer lors de la réservation de votre villa de vacances.

PUIS-JE RÉSERVER PLUSIEURS VILLAS POUR UN GROUPE?

Les réservations de groupe par des associations, clubs ou écoles sont possibles, mais ne devront pas nuire au caractère familial de Sunparks. Les réservations de groupe sont soumises à des conditions spéciales. Les conditions complètes s'appliquant aux réservations de groupe peuvent être consultées à www.sunparks.com ou obtenues par l'intermédiaire de notre Centre de Contact Clientèle (voir numéro de téléphone dans la brochure Sunparks 2010). Demandez notre spécialiste des groupes.

Y A-T-IL DES DRAPS ET DES SERVIETTES DE TOILETTE DANS MA VILLA DE VACANCES?

Les draps et serviettes de toilette font partie des services supplémentaires que vous devez réserver au moins un jour à l'avance. Si vous réservez une Exclusive ou Lake Side Villa Exclusive, ce service est alors inclus.

PUIS-JE AMENER UN ANIMAL DOMESTIQUE?

Sunparks dispose d'un nombre limité de villas dans lesquelles un animal domestique est autorisé. Les Pitbulls Terrier et les autres races dangereuses ne sont pas autorisés. Il convient de mentionner la venue de votre animal domestique au moment de votre réservation. Si vous ne le faites pas, nous ne pourrions vous accueillir que si des villas prévues pour animaux domestiques sont encore disponibles. En outre, 12,50 euros vous seront facturés à titre de frais de modification, en marge du supplément pour animaux domestiques.

Conditions:

- vous amenez 2 animaux domestiques au maximum par Villa;
- vous payez un supplément de 16,50 euros par mid-week/weekend et 24,50 euros par semaine et par animal domestique;
- vous présentez un certificat récent de vaccination contre la rage;
- vous gardez toujours votre animal domestique en laisse;
- votre animal domestique porte un collier anti-puces durant l'intégralité du séjour;
- vous faites faire ses besoins à votre animal domestique dans le canistère réservé à cet effet;
- vous apportez un panier pour chien;
- vous n'emmenez pas votre animal au Sunparks Center, à l'Aquafun et à l'Hôtel.

En cas de non-respect de ces conditions, il pourra vous être demandé de quitter le parc. Ni le prix du séjour ni une partie de ce montant ne vous seront restitués.

* TARIFS ET RÉDUCTIONS

QUEL SONT EXACTEMENT LES TARIFS?

Vous trouverez tous les tarifs sur la liste des tarifs de la brochure Sunparks 2010 de vacances et dans les tableaux des tarifs, sur le site www.sunparks.com. Les tarifs sont exprimés en euros, TVA incluse, et sont valables pour une Villa. Ne sont pas inclus:

- la taxe de séjour et l'écotaxe (tarif par personne et par nuit);
- les frais de service pour l'eau et l'électricité et les tickets Aquafun valides pendant votre séjour (10,50 euros par personne, avec un maximum de 52,50 euros par Villa).

Le prix peut faire l'objet de modifications, dans les limites des dispositions législatives et réglementaires (par exemple – mais ne s'y limitant pas exclusivement – suite à une modification du tarif de la TVA). Lors de la réservation, vous êtes informé du prix en vigueur à ce moment-là. Le prix figurant sur la confirmation est contraignant. Les tableaux des tarifs sur notre site Internet viennent en lieu et place de toutes les listes de tarifs antérieures. Les tableaux de tarifs les plus récents se trouvent toujours à www.sunparks.com.

RÉSERVER VIA LE CENTRE DE CONTACT CLIENTÈLE

Pour toute réservation effectuée via le Centre de Contact Clientèle, Sunparks vous comptera 7 euros supplémentaires sur le prix de la location de votre villa. Dans le cas où vous réservez par Internet, vous ne paierez aucuns frais supplémentaires.

DE QUELLES RÉDUCTIONS PUIS-JE PROFITER?

Plusieurs réductions et conditions sont présentées dans la brochure Sunparks 2010. Souhaitez-vous bénéficier d'une réduction? Vous devez alors en faire mention au moment de votre réservation.

Conditions: Les réductions

- ne peuvent pas être cumulées avec d'autres avantages ou promotions;
- ne sont pas applicables à des réservations déjà effectuées;
- ne peuvent jamais être accordées avec un effet rétroactif;
- peuvent à tout moment être reconsidérées par Sunparks;
- peuvent être appliquées à un nombre restreint de Villas.

QUELLES SONT LES CONDITIONS DE LA RÉDUCTION ACCORDÉE POUR UNE RÉSERVATION ANTICIPÉE?

Lorsque vous réservez longtemps à l'avance, vous bénéficiez de:

- 10 % de réduction si vous réservez de 3 à 6 mois avant la date de début du séjour;
- 20 % de réduction si vous réservez au moins 6 mois avant la date de début du séjour;
- Valable pour toutes les dates d'arrivée mentionnées dans le tableau des tarifs;
- Valable pour tous les types de villas et dans tous les parcs;
- La réduction est toujours calculée en fonction du tarif de base de la Villa;
- Cette promotion peut être cumulée à la réduction accordée aux familles avec jeunes enfants et à la réduction pour les plus de 55 ans;
- Cette promotion ne peut pas être cumulée avec d'autres réductions, promotions ou avantages de Sunparks.

QUELLES SONT LES CONDITIONS DE LA RÉDUCTION POUR LES PLUS DE 55 ANS?

Si vous avez plus de 55 ans ou que vous êtes accompagné d'une personne de plus de 55 ans, vous pouvez alors bénéficier de notre réduction pour les plus de 55 ans.

- La réduction est de 20 %. La réduction s'applique au tarif de base de la villa de vacances ou sur le prix après déduction de la réduction accordée en cas de réservation anticipée;
- Vous êtes accompagné d'au moins une personne de 55 ans ou plus. Lors de la réservation, vous communiquez le nom et la date de naissance de cette personne;
- Cette promotion est cumulable avec la réduction accordée pour une réservation anticipée;
- Cette promotion ne peut pas être cumulée avec d'autres réductions, promotions ou avantages de Sunparks.

QUELLES SONT LES CONDITIONS DE LA RÉDUCTION POUR LES JEUNES FAMILLES?

Si vous êtes accompagné d'un enfant de moins de 12 ans, vous bénéficiez de la réduction pour les jeunes familles.

- La réduction est de 20 %. Elle s'applique au tarif de base de la villa de vacances ou sur le prix après déduction de la réduction accordée en cas de réservation anticipée;
- Certaines dates d'arrivée et certains types de villas peuvent être exclus du champ de cette réduction;
- Vous êtes accompagné d'au moins 1 enfant de moins de 12 ans. Lors de la réservation, vous indiquez le nom et la date de naissance de l'enfant en question;
- Cette promotion est cumulable avec la réduction accordée pour une réservation anticipée;
- Cette promotion ne peut pas être cumulée avec d'autres promotions ou avantages de Sunparks.

* APRÈS VOTRE RÉSERVATION

QU'EST-CE QUE JE REÇOIS APRÈS LA RÉSERVATION?

Après la réservation, vous recevrez une confirmation par e-mail ou par la poste. Si vous désirez recevoir immédiatement votre confirmation, indiquez votre adresse e-mail lors de la réservation. Vous pouvez effectuer le règlement par télépaiement sur notre compte bancaire dont le numéro figure sur la confirmation. Vous pouvez également effectuer votre règlement par virement bancaire ou par carte de versement. Vous pouvez aussi recevoir votre confirmation par courrier postal dans un délai de 10 jours après la réservation. Cela n'est possible que lorsque vous effectuez votre réservation plus d'une semaine avant le début de votre séjour. Un supplément de 5 euros vous sera facturé pour l'envoi de votre confirmation par la poste.

PUIS-JE MODIFIER MA RÉSERVATION?

Oui. Jusqu'à une semaine avant le début de votre séjour, nous pouvons modifier votre réservation en fonction des disponibilités. Pour chaque modification, vous devez régler des frais d'administration de 12,50 € par Villa. Sunparks ne restituera en aucun cas une partie du prix du séjour. Vous pouvez communiquer les modifications par téléphone au Centre de Contact Clientèle (voir numéro de téléphone dans la brochure Sunparks 2010) ou par www.sunparks.com.

PUIS-JE ANNULER MON SÉJOUR?

Oui, sous certaines conditions:

- Après réception de la confirmation écrite par e-mail ou par courrier, vous disposez d'un délai de 7 jours ouvrés à compter de la date du cachet de la poste pour annuler votre réservation chez Sunparks;
- Si vous annulez plus de 6 semaines avant le début de votre séjour, vous devez alors régler 50 % du prix convenu de la villa de vacances. En cas d'une annulation plus tardive ou si vous interrompez prématurément votre séjour, le prix total du séjour sera dû.

Vous devez confirmer votre annulation par www.sunparks.com ou par lettre adressée à Sunparks Vakantieparken, Centre de Contact Clientèle, Erperheidestraat 2, 3990 Peer, Belgique.

PUIS-JE SOUSCRIRE UNE ASSURANCE ANNULATION ET UNE ASSURANCE VOYAGE?

Oui. Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation pour chaque réservation chez Sunparks. Vous pouvez également souscrire une assurance voyage séparée. Vous pouvez consulter les tarifs et conditions sur www.sunparks.com, dans la brochure Sunparks 2010 ou poser vos questions à notre Centre de Contact Clientèle (voir numéro de téléphone dans la brochure Sunparks 2010). Nous vous conseillons de lire attentivement les conditions d'assurance et de contrôler ainsi si ce contrat répond à vos attentes et vos besoins.

À QUEL MOMENT DOIS-JE PAYER MON SÉJOUR?

Vous payez le prix total du séjour avant le début de vos vacances: le prix, la taxe de séjour et l'écotaxe, les frais de service et les éventuels suppléments convenus. Votre réservation sera définitivement confirmée lors de la réception du prix total du séjour.

Conditions:

- Lors d'une réservation effectuée plus de 6 semaines avant le début de votre séjour: vous devez régler un acompte de 50 % du prix total convenu du séjour dans un délai de 10 jours ouvrés après la réception de la confirmation. Le règlement du reste du montant devra être effectué 6 semaines au plus tard avant le début de votre séjour;
- Lors d'une réservation effectuée entre 1 et 6 semaines avant le début du séjour: vous devez régler le prix total du séjour dans un délai de 7 jours après la réception de la confirmation;
- En cas de réservation effectuée 1 semaine ou moins d'une semaine avant le début du séjour: vous devez régler le prix total du séjour immédiatement à la réservation.

QUE SE PASSE-T-IL SI JE PAIE TROP TARD?

Sunparks vous adresse une sommation de paiement. Sunparks pourra ensuite annuler votre réservation sans notification préalable si le prix total du séjour ne lui a pas été versé dans le délai imparti, sans que cela ne puisse donner lieu à réclamation d'une quelconque forme de dédommagement. Les sommes déjà versées ne seront pas restituées. Les délais de paiement sont mentionnés ci-dessus, de même que sur la confirmation.

PAR QUELLES DISPOSITIONS LA RESPONSABILITÉ EST-ELLE ENGAGÉE?

Sunparks et le parc en question ne peuvent pas être tenus responsables de:

- du vol, de la perte ou du dommage, de quelque nature que ce soit, survenus pendant ou à la suite d'un séjour dans l'un des parcs;
- la panne ou la mise hors service d'appareils techniques et la défaillance ou la fermeture d'équipements du parc;
- la non disponibilité de nos Villas en cas de force majeure;
- des fautes d'impression dans la brochure Sunparks 2010

Le locataire et les personnes qui l'accompagnent sont solidairement responsables de toute perte et/ou dommage survenant pour Sunparks à la suite de leur séjour, indépendamment du fait que la perte ou le dommage ait été causé par des actes ou omissions leur étant imputables ou l'étant à des tiers qui, de par leur fait, se trouvaient dans le parc, ainsi que de tout dommage causé par un quelconque animal et/ou bien se trouvant en leur possession.

* VOTRE SÉJOUR

À MON ARRIVÉE, À QUELLE HEURE PUIS-JE AVOIR ACCÈS À MA VILLA?

Une carte d'accès ainsi qu'un colis de bienvenue vous sont remis à votre arrivée. Le jour de votre arrivée, vous pouvez accéder à votre Villa à partir de 15 heures, mais vous pouvez déjà profiter de toutes les installations du parc à partir de 10 heures.

À QUELLE HEURE DOIS-JE QUITTER MA VILLA?

Le jour de votre départ, vous devez quitter la villa de vacances avant 10 heures du matin. Vous pouvez encore profiter de toutes les installations du parc pendant le restant de la journée.

QUE DOIS-JE FAIRE SI QUELQUE CHOSE DANS MA VILLA EST CASSÉ OU ENDOMMAGÉ?

Qui casse devra en assumer les frais. Informez la Réception des dommages et réglez votre dette. Vous éviterez ainsi que le montant vous soit facturé à posteriori et que des frais administratifs supplémentaires viennent s'y ajouter.

Tous les vacanciers doivent respecter le règlement du parc. Vous pouvez en demander un exemplaire à la Réception, à votre arrivée.

Nos conditions générales de vente sont applicables à toutes les réservations, faites directement ou indirectement à Sunparks. Le contenu de nos publications est sous réserve de modifications. Nous déclinons toute responsabilité en cas d'éventuelles fautes d'impression. La présente publication annule toutes les précédentes.

Votre cocontractant est Sunparks B.V., Admiraliteitskade 40, Rotterdam (Pays-Bas). Toute correspondance peut être envoyée à: Sunparks, Erperheidestraat 2 B3, 3990 Peer (Belgique).

Veillez consulter www.sunparks.com pour la liste complète des questions/réponses ainsi que le règlement des réclamations.